



Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

SEANCE du 17 mai 2019

Présents :

Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr BOLLAND, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Disen - Mr DROUGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr DERU, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Treen - Mr LOFFET, ff, Verviers - Mr NIX, Welkenraedt.

Excusé(s) : Messieurs FRANSOLET, GODIN et HOUET

SEANCE PUBLIQUE

Communications :

- *Election des nouveaux Président et Vice-Présidents*
- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales*
- *Approbation du budget 2019 par les autorités de Tutelle*

1. Approbation du PV du 26 avril 2019

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du conseil du 26 avril dernier.

2. Géolocalisation des véhicules – Protocole – Approbation

Les délégations syndicales ont signé un protocole d'accord en date du 8 mai dernier.

Cependant, celles-ci ont insisté sur les points suivants :

- Veiller à prévenir correctement les agents des objectifs visés par cette mesure, tant dans l'intérêt du personnel, de la Zone et des citoyens ;
- Rédiger un courrier informatif et demander un accusé de réception signé par tous les agents ;
- Attendre que l'ensemble du personnel concerné ait signé avant de mettre cette mesure en place.

Le Conseil :

- Approuve le protocole rédigé dans le cadre de la géolocalisation des véhicules, d'envoi des adresses d'intervention depuis le logiciel de dispatching vers les GPS, d'enregistrement des actions du véhicules (activation feux bleus, sirènes, vitesse, ...).
- Déclarera cette procédure auprès de l'Autorité de protection des données (APD), afin de s'engager à respecter les conditions d'utilisation de ce système.

3. Délégations de pouvoirs accordées par le conseil au collège – Marchés publics

Le Conseil autorise la délégation relative au choix du mode de passation des marchés de travaux, de fournitures ou de services et de la fixation des conditions, au Collège pour les crédits inscrits à cet effet au budget ordinaire.

4. Marché public – Carburant véhicule – CSC et fixation des conditions de marché

Le Conseil :

- Fixe les conditions de marché par procédure ouverte, le marché sera soumis à la publicité européenne ;
- Approuve le cahier spécial des charges.

5. Contrat de bail de location du bâtiment SPI de Stembert – Avenant – Approbation

Le Conseil approuve l'avenant au bail de location proposé par la SPI pour la prolongation de 2 ans de location du bâtiment sis rue de Sprumont n°5 à Stembert.

Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

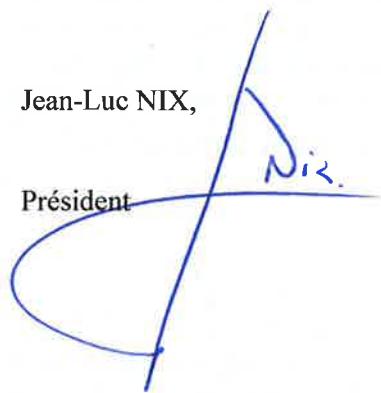
PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,


Secrétaire

Jean-Luc NIX,

Président


Nix